

Communiqué de la Cgt

Loi « HOPITAL, PATIENTS, SANTE ET TERRITOIRES » : un projet de santé inégalitaire pour nos concitoyens !

Garantir le droit à la santé pour tous, droit fondamental, c'est un véritable projet de société qui place l'humain au cœur des enjeux économiques et sociaux.

Oui, notre système de santé reste un des meilleurs au monde par son maillage territorial de service public et sa protection sociale solidaire mais les logiques comptables qui ont guidé les politiques publiques de santé depuis 15 à 20 ans l'ont considérablement affaibli : hôpitaux en déficit, pénurie de professionnels qualifiés et des milliers d'emplois supprimés, déremboursements, franchises médicales, dépassements d'honoraires, fermetures de service de proximité, développement du secteur privé marchand ont accentué les inégalités d'accès à la santé, à des soins de qualité pour tous.

Le projet de loi HPST, non seulement n'apporte pas de réponses à ces dysfonctionnements, mais reste dans la même logique.

Le cadre budgétaire est clair ; retour à l'équilibre pour la sécurité sociale en 2012. Sans recettes nouvelles programmées dans le P.L.F.S.S. 2009, les économies vont continuer, 5 milliards d'euros sont demandés en 2008. Les assurés sociaux seront mis à contribution.

De nouvelles délégations de service public sont confiées au secteur privé. Même encadrées par des obligations de prise en charge, c'est encore de l'argent public qui va au secteur lucratif alors que le public est asphyxié.

Le service public hospitalier ainsi que la Sécurité Sociale sont à nouveau mis à contribution par des restructurations, des fermetures de service, des fusions qui vont éloigner la réponse de proximité des populations.

Le principe de liberté d'installation et la rémunération à l'acte, pourtant à bout de souffle, restent pratiquement inchangés.

Les ARS (Agence Régionale de Santé), véritables outils politiques et dotés de pouvoirs autoritaires vont renforcer la logique d'économie aux dépens de celle de la réponse aux besoins. Des services de l'Etat et de la sécurité sociale disparaissent.

Les assurés sociaux et leurs représentants perdent encore des prérogatives dans la gestion de la Sécurité Sociale et les choix de santé.

Ce n'est pas en sacrifiant le peu de démarche démocratique tant citoyenne que sociale que la Ministre va rassurer sur les intentions du Gouvernement.

Non, ce projet de loi ne va pas dans le sens de la réduction des inégalités d'accès aux soins. C'est d'ailleurs, la levée de boucliers, partout où ce projet est mis au débat.

Rejeté majoritairement au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, dans les conseils de la sécurité sociale, critiquée à la Conférence Nationale de Santé et dans les Conseils Nationaux d'Organisation Sanitaires et Sociaux etc....

Notre système de santé doit évoluer pour mieux répondre aux besoins de santé de tous, plus proche, plus juste, plus solidaire, avec au cœur le développement du service public.

La CGT reste déterminée à construire des rassemblements de grande ampleur dans l'unité, avec les salariés et les usagers pour une véritable politique publique de santé au service de tous.